



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 12 janvier 2018

Lors de sa rencontre ce vendredi 12 janvier avec Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, Monsieur Emmanuel Besnier a réaffirmé que la sécurité sanitaire des produits et des consommateurs est la priorité de son Groupe.

Dans un objectif de faciliter et finaliser la procédure de rappel et la gestion du retrait de l'ensemble des boîtes de lait infantile, Monsieur Besnier a proposé de reprendre le reliquat des produits infantiles du site de Craon, quelle que soit la date de production sur tous les circuits de diffusion (GMS, Pharmacies, Maternités, Crèches et Hôpitaux...)

Le Groupe Lactalis a par ailleurs confirmé ses engagements pour identifier les causes de la contamination, préserver le site industriel de Craon et la filière laitière locale.

« J'ai pu confirmer nos engagements à identifier les causes de cette crise le plus rapidement possible, et à les communiquer dès qu'elles seront connues » a déclaré Monsieur Besnier.

Dans une perspective de relance de l'activité, le Groupe Lactalis s'engage à éradiquer la cause de cette contamination et, pour ce faire, à investir tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire du site.

Dans la continuité de sa collaboration avec les Autorités compétentes, le Groupe Lactalis s'est engagé auprès du Ministre à leur faire approuver les plans d'actions et de contrôles qui seront mis en œuvre, avant tout redémarrage du site.

Le Groupe Lactalis poursuit avec détermination, responsabilité et engagement, son travail d'identification précise des causes de cette contamination, avec des experts et des laboratoires externes indépendants, et en collaboration avec les Pouvoirs Publics.

Contact Presse

Michel NALET, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures Groupe Lactalis

06 03 96 88 30

michel.nalet@lactalis.fr

06 18 94 49 02 ; 06 27 12 30 47